

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-09-113
Séance du 24 septembre 2025

Objet : Conclusion d'un contrat de concession de stationnement à long terme dans le cadre du projet immobilier de l'ilot Carcaixent

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
20	5	8

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 septembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE Majorité	Contre : 3
	Abstention : 3

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 septembre 2025

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Michèle **FOND-THURIAL**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Carine **BOISSEL**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Marilyne **FOURNIER**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Guillaume **GARNIER**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Maxime **COUSTON** procuration à J-Y **CHAPELET**, Justine **ROUQUAIROL** procuration à C. **MUCCIO**, Nicole **SAGE** procuration à P. **BERTHOMIEU**, Michel **SELLENS** procuration à C. **ROUX**, Olivier **WIRY** procuration à G. **SANCHEZ**

Conseillers municipaux absents : Jean Christian **REY**, Christian **SUAU**, Raymond **MASSE**, Mourad **ABADLI**, Sylvain **HILLE**, Karine **GARDY**, Pascale **BORDES**, Thierry **VINCENT**

Secrétaire de séance : Jean Christian **REY**

Objet : Conclusion d'un contrat de concession de stationnement à l'issue du projet immobilier de l'ilot Carcaixent

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants relatifs aux compétences du conseil municipal ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment :

- l'article L.151-33 relatif à la possibilité de satisfaire aux obligations de stationnement par l'obtention d'une concession dans un parc public,
- les dispositions de l'article L.113-1 et suivants relatifs aux obligations d'urbanisme applicables aux projets immobiliers ;

Vu le Plan local d'urbanisme de la Commune de Bagnols-sur-Cèze, et en particulier son article UA12 relatif aux obligations de création de places de stationnement ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses dispositions relatives à l'occupation du domaine public (articles L.2122-1 et suivants) ;

Considérant la demande formulée par la société SCCV BAGNOLS CARCAIXENT concernant la réalisation d'un programme immobilier sur le territoire communal ;

Considérant le projet de convention annexé à la présente délibération ;

Considérant que cette question a été présentée à la Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie et à la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 10 septembre ;

Le conseil municipal décide à la majorité – 3 votes contre (J-L. MORELLI, B. NASS, L. MARQUES-ROUX) – 3 abstentions (G. SANCHEZ, J. JACKEL, O. WIRY) à la proposition de G. SANCHEZ :

- d'approuver la convention de concession de stationnement entre la Ville de Bagnols-sur-Cèze et la société SCCV BAGNOLS CARCAIXENT, annexée à la présente délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous documents afférents à son exécution.

Le Maire

Jean-Yves CHARBONNET

